



Complément d'information sur l'autorisation de dépenses

Date de la séance du CE : 23 février 2022
Direction : Direction des travaux publics et des transports
N° d'affaire : 2021.BVD.8960
Classification : Non classifié

Route cantonale n° 23 Kirchberg – Berthoud – Ramsei – Huttwil ; communes de Lyssach, Berthoud, Oberburg, Hasle b. B. 10273 / réaménagement du réseau routier de Berthoud – Oberburg – Hasle ; crédit d'engagement pour la réalisation ; crédit d'objet et arrêté d'exécution sur le crédit-cadre d'investissement 2022-2025 pour les transports publics

1. Objet

Le crédit demandé, d'un montant de 313,87 millions de francs, permettra de réaliser le réaménagement du réseau routier Berthoud – Oberburg – Hasle. Le projet prévoit des routes de contournement et des mesures de réaménagement à Oberburg et Hasle b. B. ainsi que des mesures de gestion du trafic et de réaménagement à Berthoud.

Les coûts totaux du projet s'élèvent à environ 424,37 millions de francs. Le Grand Conseil a déjà approuvé 16,4 millions de francs pour l'avant-projet et l'étude de projet. Les coûts des mesures d'encouragement des transports publics, d'un montant de 1,9 million de francs, seront financés par le biais du crédit-cadre 2022-2025 pour les transports publics et doivent être approuvés par le Conseil-exécutif.

Des subventions fédérales d'un montant total de 92,2 millions de francs sont prévues dans le cadre du programme d'agglomération de Berthoud de 3^e génération.

Au moins 212 millions de francs des dépenses à la charge du canton pourront être financés par les avoirs encore disponibles du Fonds de couverture des pics d'investissement. Les coûts restants à la charge du canton (120,17 millions de francs) seront financés par le biais des moyens ordinaires. De plus, des contributions de tiers sont attendues à hauteur d'environ 7,47 millions de francs.

Le canton, représenté par l'Office des ponts et chaussées, assume la maîtrise d'ouvrage.

2. Classe(s) d'immobilisations et durée d'utilisation standard (durée d'amortissement)

Classe d'immobilisations	Montant en CHF	Durée d'utilisation
Superstructure/infrastructure	410 877 200	40
Installations de signalisation lumineuse	4 091 300	20
Revêtement	8 610 800	12

3. Répartition entre les investissements générant une plus-value et ceux préservant la valeur

Dépenses d'investissement totales	Dont inv. générant une plus-value	Dont inv. préservant la valeur	Réserve en %
424 372 000	404 603 000	19 769 000	9

Explications sur les différents sous-totaux

4. Lien avec le plan d'investissement

Dépenses d'investissement par année

En mio. CHF	Total	Années précédentes	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Années suivantes
Selon le présent arrêté	332.2	12.7	1.0	1.0	0.4	1.4	2.7	6.4	308.8
Selon le plan d'investissement 18.08.2021	293.1	12.7	1.0	1.0	1.4	4.9	14.3	41.8	213.5

Le projet est inscrit dans le plan d'investissement intégré, déduction faite des subventions fédérales, et comme toujours sans coûts des risques (38 millions de francs).

Le plan d'investissement intégré d'août 2021 prévoit encore un début des travaux plus précoce que possible. Les éventuels retards seront pris en compte dans le prochain PII.

5. Explication des répercussions sur le compte de résultats

Charges d'amortissement annuelles (sur toute la durée d'utilisation)

Classe d'immobilisations	Montant
Superstructure/infrastructure	10 272 000
Installations de signalisation lumineuse	204 600
Revêtement	717 600
Calculateurs de trafic	158 500

Dans la comptabilité d'investissement, la route cantonale a une valeur résiduelle de 509 375 francs qui sera comptabilisée comme amortissement extraordinaire l'année du début des travaux.

Charges d'amortissement annuelles suite au prélèvement sur le Fonds de couverture des pics d'investissement

en mio CHF	Total	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	Années suivantes
Amortissement exceptionnel suite au prélèvement sur le Fonds	212.0	2.3	4.0	11.9	41.5	57.0	63.6	31.7	0

Coûts induits à la charge du compte de résultats faisant suite à la dépense d'investissement

Description	Année	Montant
Coûts d'exploitation et d'entretien supplémentaires	annuellement	2 535 000
Baisse de coûts d'exploitation et d'entretien		
Cession traversée d'Oberburg	annuellement	– 38 600
Cession route cantonale, zone de la gare de Hasle-Rüegsau	annuellement	– 16 200
Total en CHF	annuellement	2 480 200

Cf. 5,4 chiffre du rapport.

6. Explications et commentaires

Aucun